

08.08.2013 – 18:00 Uhr

4e concours du Pour-cent culturel Migros documentaire-CH: les trois lauréats de la première étape / Projets passionnants au concours documentaire-CH

Zürich (ots) -

Le 8 août 2013, dans le cadre du Festival du film de Locarno, le Pour-cent culturel Migros a présenté les trois gagnants de la première étape de son concours documentaire-CH. Pour la première fois, les cinéastes bénéficient d'une «Carte Blanche». Ils recevront, chacun, une contribution de 25 000 francs, destinée au développement de leur idée de film jusqu'à ce qu'elle soit prête pour la production. Parmi les projets développés, le jury international élira le projet lauréat, qui sera présenté à l'occasion des Journées de Soleure 2014. Le film sera entièrement financé avec le soutien de la SRG SSR.

En janvier 2013, le Pour-cent culturel Migros a mis au concours la quatrième édition de documentaire-CH et, pour la première fois, sous la forme d'une «Carte Blanche». Le Pour-cent culturel Migros recherche des idées de films issues du contexte existentiel global de la Suisse et qui, sous la forme d'un documentaire, abordent les questions actuelles qui préoccupent la Suisse d'aujourd'hui.

De nombreuses ébauches de films - se penchant sur des thèmes actuels de manière individuelle et nuancée - ont d'ores et déjà été soumises. Lors de la première étape, le jury international a sélectionné les trois projets les plus passionnants. «Nous sommes ravis de la variété des candidatures et impatient de savoir lequel des trois projets sélectionnés parviendra à s'imposer à la fin du parcours», explique Nicole Hess, présidente du jury et responsable du projet film, à la Direction des Affaires culturelles et sociales de la Fédération des coopératives Migros.

Le fonds de soutien Engagement Migros offre à chaque auteur une contribution de 25 000 francs, destinée à l'élaboration de son projet jusqu'à la maturité de la production. A la fin de 2013, le jury élira la plus convaincante des idées de projet développées et présentera le projet lauréat dans le cadre des Journées de Soleure 2014. Le film sera entièrement financé avec le soutien de la SRG SSR.

Les trois lauréats de la première étape

Ufuk Emiroglu (Dschoint Ventschr Filmproduktion AG, Zurich) avec «T'chaux - Discours à l'étroit»: lorsque Paul Nizon publie son oeuvre pionnière, Discours à l'étroit (1970), la réalisatrice Ufuk Emiroglu n'était pas encore de ce monde. Née en 1980 en Turquie, elle a grandi en Suisse romande. Dans son film «T'chaux - Discours à l'étroit», la jeune cinéaste s'intéresse à la question de savoir comment les jeunes d'aujourd'hui vivent avec la sensation d'étroitesse, qu'elle soit mentale ou géographique, et quelle est leur volonté d'y échapper. Rester ou partir? C'est la question à laquelle elle essaie de répondre avec trois protagonistes d'origines sociales et familiales diverses installés à La Chaux-de-Fonds.

François Kohler (PS. Productions, Châtel-Saint-Denis) avec «La science du bonheur - derrière les barreaux»: plusieurs prisons vaudoises étant surpeuplées, les autorités se voient obligées de lancer dans une prison cantonale un projet-pilote basé sur la thérapie par la méditation. L'objectif de l'intervention est de donner aux prisonniers les moyens de retrouver leur équilibre émotionnel. Dans son film «La science du bonheur - derrière les barreaux», le réalisateur François Kohler, qui connaît la méditation, souhaite accompagner trois détenus tout au long de cette expérience et compléter ses observations avec les résultats de la recherche neurologique.

Daniel Schweizer (HesseGreutert Film AG, Zurich) avec «Trading Paradise»: dans le cadre de la discussion autour du secret bancaire, la Suisse politique est de nouveau entrée dans le collimateur des Etats-Unis et de l'UE: en tant que paradis pour les négociants en matières premières, à l'instar de Glencore-Xstrata ou Gunvor, qui se retrouvent régulièrement confrontés à des problèmes environnementaux et des allégations de corruption. Avec «Trading Paradise», Daniel Schweizer souhaite décrire la chronique d'un scandale annoncé. Les spécialistes et les interlocuteurs de ce film de genre sont Dick Marty, un ancien procureur, des représentants d'ONG, des CEO, des managers de multinationales et des hommes politiques.

Les gagnants de la première étape ont jusqu'à décembre 2013 pour élaborer les documents requis et développer leur projet, de sorte que sa faisabilité puisse être prouvée.

Le jury se compose des personnes suivantes:

- Nicole Hess, responsable du projet cinéma, Direction des Affaires culturelles et sociales de la Fédération des coopératives Migros, Zurich, présidente du Jury
- Simon Baumann, réalisateur et producteur, Suberg
- Nikolaus Geyrhalter, réalisateur de films documentaires et producteur, Vienne
- Lara Stoll, poète slam, Winterthour
- Nicolas Wadimoff, réalisateur de films documentaires et producteur, Genève

- Sven Wälti, responsable de la coproduction, direction générale
SRG SSR, Berne

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. www.pour-cent-culturel-migros.ch

Créé en 2012, le fonds de soutien Engagement Migros est une initiative volontaire du groupe, visant à financer des projets dans les domaines de la culture, du développement durable, de l'économie et du sport. Les projets sont financés par les entreprises du groupe Migros spécialisées dans les secteurs de la distribution, des services financiers et des voyages. Les moyens mis à disposition équivalent à dix pour-cents des dividendes versés chaque année par les entreprises. Par le biais de ce fonds de soutien, Migros assume pleinement ses responsabilités vis à-vis de la société, tout en complétant l'activité de promotion du Pour-cent culturel Migros. www.engagement-migros.ch

Le concours documentaire-CH est soutenu par Engagement Migros - un fonds de soutien du groupe Migros.

Contact:

Milène Huber, responsable de projet communication, Direction des
Affaires culturelles et sociales,
Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 21 43,
milene.huber@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100742051> abgerufen werden.